

# Le Frelon Asiatique

## (*Vespa velutina*)



### 1. Historique et répartition géographique

Originnaire du continent asiatique, l'espèce a été introduite en France en 2004 dans la région Aquitaine. Elle a très certainement été importée de Chine avec des marchandises (poteries). Depuis, elle s'est répandue rapidement vers l'est et le nord pour occuper aujourd'hui près de la moitié sud-ouest de la France.

En 2011, l'espèce a été observée pour la première fois sur plusieurs communes du département de l'Ardèche.

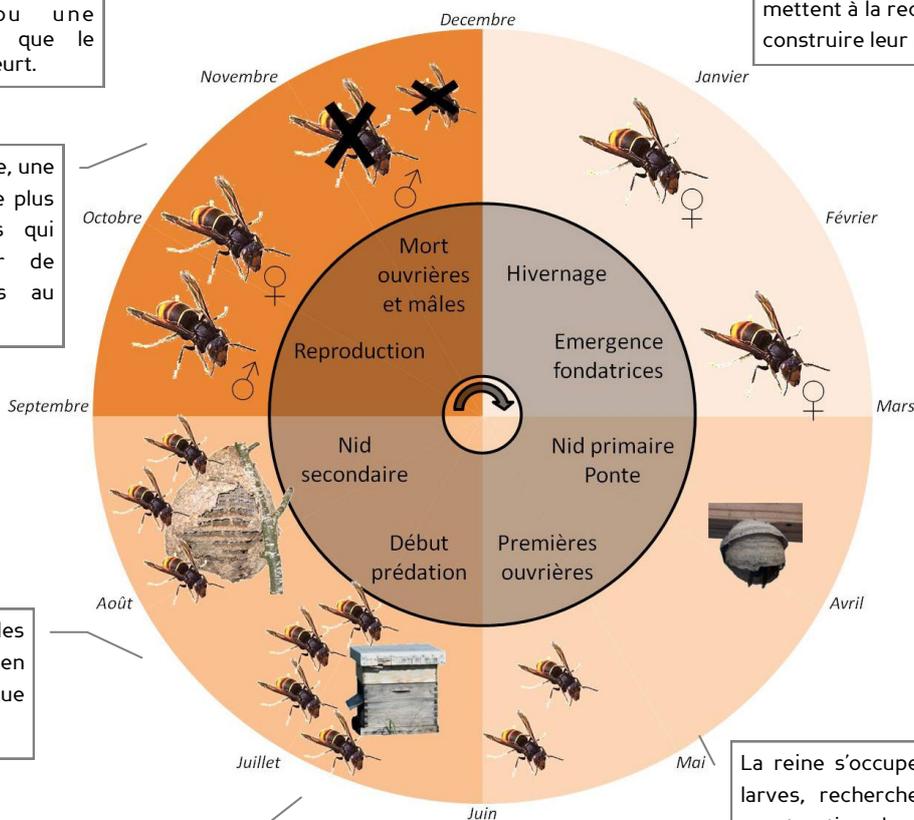
### 2. Biologie de l'insecte

Comme le Frelon européen (*Vespa crabro*) le frelon asiatique ne fait qu'un nid par an.

Les femelles fondatrices fécondées quittent le nid à la fin de l'automne et passent l'hiver cachées dans le sol, un tas de bois ou une anfractuosité, alors que le reste de la colonie meurt.

Les fondatrices quittent leur cachette dès les premiers jours de beau temps (février-mars) et se mettent à la recherche d'un site où construire leur nid.

D'octobre à novembre, une colonie peut produire plus de 300 fondatrices qui vont s'étendre sur de nouveaux territoires au printemps suivant.

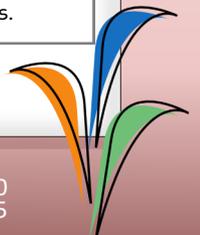


La prédation sur les ruchers débute en juillet et s'accroît durant l'été

Ensuite elle ne quitte plus le nid et se focalise sur la ponte et la gestion de la colonie qui peut abriter 3000 individus durant l'été.

La reine s'occupe de tout (soin des larves, recherche de nourriture et construction du nid) jusqu'à ce que les ouvrières soient en nombre suffisant et prennent le relais.

Cycle de vie de *Vespa Velutina*, K. Monceau, D. Thiéry, INRA



# Le Frelon Asiatique

(*Vespa velutina*)

## 3. Comment le distinguer du frelon européen ?

Une fiche de reconnaissance du ravageur est disponible sur le site internet de la FREDON. Elle permet d'éviter toute confusion avec le frelon européen (photo du haut), mais aussi avec d'autres insectes visuellement proches.



*Vespa crabro* (frelon européen)

## 4. Impact sur la filière apicole

Les frelons asiatiques ont un fort impact sur les ruchers car non seulement ils prélèvent des abeilles mais ils provoquent aussi, par leur présence permanente devant les ruches, un arrêt de l'activité de butinage. Si ses réserves de miel deviennent insuffisantes, la colonie d'abeilles peut mourir de faim au cours de l'hiver suivant.



*Vespa velutina* (frelon asiatique)

## 5. Comportement et risques pour l'homme

Le frelon asiatique est peu agressif envers l'homme lorsqu'il est en solitaire. Sa pique n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou une abeille. Par contre, il va défendre son nid si on s'en approche.



## 6. La surveillance

Dès la première découverte du ravageur en Ardèche, la FREDON Rhône-Alpes, en lien avec les Groupements de Défense Sanitaire Apicoles (GDSA) départementaux, a mis en place un réseau de surveillance régional.

Le piégeage de détection s'effectue avec des pièges sélectifs afin de réduire l'impact sur les populations d'insectes non cibles. Ils sont installés à partir de juillet à proximité de ruchers afin de déterminer l'aire de présence du ravageur.



## 7. Conseils de lutte

Nous recommandons le piégeage des frelons asiatiques pour le dépistage de l'espèce et la protection des ruchers à proximité des zones où la présence du frelon asiatique est avérée.

Le piégeage de printemps des reines fondatrices est possible mais reste peu efficace. De plus, son impact sur la faune (autres espèces d'insectes) est très lourd.

La destruction des nids à partir de juillet est la meilleure solution. Elle doit être réalisée par des professionnels habilités utilisant du matériel de protection adapté et disposant d'un matériel permettant l'accès aux nids. L'intervention se fera à l'aube ou au crépuscule pour toucher tous les individus de la colonie et éviter ainsi un essaimage.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter ou à consulter les fiches du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) sur notre site internet:

- ◆ [Fiche d'aide à l'identification](#)
- ◆ [Recommandations du MNHN pour la lutte contre le frelon](#)



FREDON Rhône-Alpes  
80, rue d'Alsace  
69100 VILLEURBANNE



Tél : 04 37 43 40 70  
Fax : 04 37 43 40 75



[fredon.rhonAlpes@fredonra.com](mailto:fredon.rhonAlpes@fredonra.com)